



Réf. Farde e-Assemblées : 2271298

N° OJ : 5

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/10/2019

Objet : PDV 2017 - 2020 : Convention 2019-2020 entre la Ville de Bruxelles et New Samusocial - projet 3.5.

Le Conseil Communal,

Considérant que le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, via le programme Politique de la Ville finance le projet 3.5 "Hygiène pour le public lié à l'activité des équipes mobiles" dans le cadre du Nouveau Programme Politique de la Ville 2017-2020;

Considérant qu'un subside de 140.000€ servira à financer de 2019 à 2020 le projet 3.5 "Hygiène pour le public lié à l'activité des équipes mobiles";

Ce subside est réparti comme suit:

un subside de 70.000€ en 2019
70.000€ en frais d'investissement.

un subside de 70.000€ en 2020
70.000€ en frais d'investissement.

Sur proposition des Bourgmestres et Echevins,
Arrête:

Article unique : Approuver la convention

Annexes :

[PDV 2017-2020 : convention 2019-2020 entre la Ville de Bruxelles et la Mission Locale pour l'Emploi de Bruxelles-Ville - projet](#)